



Le 28 mars 2024

Madame Élise Naud  
Responsable de la participation publique  
Office de participation publique de Longueuil  
1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 552  
Longueuil (Québec) J4K 5G4

Objet : Suivi des questions, à la suite de la soirée d'information du 27 février 2024

Madame,

Suite à la soirée d'information du 27 février 2024 qui a marqué le lancement de la démarche participative relativement à l'identité et l'avenir du secteur Le Moyne, nous avons pris connaissance des différentes préoccupations et interrogations exprimées par les membres de la communauté. Nous tenons à vous informer que nous accordons une grande importance à ces demandes et que nous nous engageons à y apporter toute l'attention nécessaire.

La présente lettre a pour objectif de détailler les principaux éléments sur lesquels la population attend des réponses ou des compléments d'information.

Lors de cette soirée d'information et dans le cadre de la démarche participative pilotée par l'Office de participation publique de Longueuil (OPPL), la Direction de la culture, du loisir et du développement social (DCLDS) a présenté un document d'information à ce sujet.

Par la suite, la DCLDS a été sollicitée par l'OPPL pour fournir des réponses et des compléments d'information aux questions posées par les personnes ayant participé à cette soirée d'information.

Pour ce faire, la DCLDS a, à son tour, sollicité différentes Directions de l'appareil municipal afin d'obtenir les informations demandées, soit la Direction du génie, la Direction du développement ainsi que la Direction de l'aménagement et de l'urbanisme.

### **Programme particulier d'urbanisme (PPU) de la rue Saint-Louis**

- **Quel est l'horizon temporel de déploiement des actions du PPU de la rue Saint-Louis?**

Il n'y a pas d'horizon de fixé pour la mise en œuvre du PPU Saint-Louis. Ce PPU fait partie intégrante du Plan d'urbanisme de la Ville de Longueuil et s'inscrit dans la vision 2035 de la Ville décrite au Plan.

2/...

4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec) J3Y 9G4

- Est-ce que des éléments du PPU de la rue Saint-Louis sont inscrits au Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026 et, si oui, quels sont-ils?

Aucun élément du PPU de la rue Saint-Louis n'est prévu au PTI 2023-2024-2025. Par ailleurs, une étude d'avant-projet pour l'avenue Victoria est en cours dans ce secteur, incluant l'intersection de la rue Saint-Louis.

### Terrains dans le quartier Saint-Josaphat du secteur Le Moyne

Le site qui accueillait anciennement l'entreprise John Deere, situé à l'angle des rues Saint-Thomas et Deschênes, est présentement vacant.

- À qui appartient le terrain?

Le terrain appartient à T1800 S.E.C.

- Est-ce que des projets sont prévus ou ont été portés à votre connaissance pour ce terrain?

Il n'y a aucun projet présentement actif pour ce terrain.

### Un terrain comprenant une maison placardée près de l'entrée du parc Bariteau

- Est-ce que la maison sera démolie?

Le bâtiment en question est situé au 1864, rue Saint-Georges et le comité d'étude des demandes de démolition d'immeuble a autorisé la démolition du bâtiment le 11 juillet 2023 par la résolution CD-230711-3.16. Il est à noter que le comité a imposé la condition suivante avant que le bâtiment puisse être démoli:

6° que la demande de certificat d'autorisation en vue de démolir le bâtiment principal soit accompagnée des documents suivants :

6.1° une copie du permis de construction du bâtiment principal à être implanté sur le terrain;

6.2° une copie de la résolution approuvant le plan d'implantation et d'intégration architecturale du bâtiment principal à être implanté.

À ce jour, le propriétaire de l'immeuble n'a déposé aucune demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale afin que nous puissions présenter le projet de remplacement (nouveau bâtiment) au CCU et obtenir une résolution du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil qui permettrait de remplir la condition 6.2.

À la suite de l'obtention de la résolution approuvant le plan d'implantation et d'intégration architecturale du bâtiment principal à être implanté, la DAU serait en mesure de délivrer un permis de construction si le nouveau bâtiment respecte la réglementation d'urbanisme ce qui permettrait de respecter la condition 6.1.

Ainsi, en date d'aujourd'hui, il n'est pas possible de confirmer à quel moment ce bâtiment sera démoli puisque la condition 6° de la résolution CD-230711-3.16 n'est pas respectée.

3/...

Puisque la maison est inhabitée et abandonnée, certaines personnes présentes à la soirée d'information considèrent qu'elle pourrait présenter un enjeu de sécurité pour le quartier. Pour cette raison, ces personnes ont demandé s'il était possible pour la Ville de faire quelque chose pour prévenir des situations potentiellement dangereuses.

- **Est-ce que la Ville a l'intention d'agir?**

La Ville agit déjà puisque la maison en question fait partie de notre registre des bâtiments vacants.

- **Si oui, que compte-t-elle faire?**

Des inspections régulières sont faites afin d'en vérifier l'état général et s'assurer que les accès sont toujours placardés.

- **Une autre personne a proposé que le terrain soit utilisé pour agrandir le parc Bariteau. Est-ce une possibilité qui pourrait être envisagée par la Ville de Longueuil?**

Il n'y a présentement aucun projet d'acquisition du terrain au 1864, rue Saint-Georges, situé au côté du parc Bariteau.

Nous sommes conscients que les questions soulevées lors de la soirée d'information du 27 février 2024 reflètent l'engagement et l'intérêt profonds de la population à l'égard de l'avenir du secteur Le Moyne. Nous prenons très au sérieux ces préoccupations et c'est pour cette raison que nous nous engageons à y répondre de manière transparente et constructive. Votre participation active dans cette démarche est essentielle pour garantir que les décisions prises reflètent véritablement les besoins et les aspirations de notre communauté.

Nous vous remercions pour votre implication et votre précieuse contribution. Nous restons à votre disposition pour toute question supplémentaire ou tout complément d'information qui pourrait s'avérer nécessaire.

Cordialement,



Marie-Claude Durette  
Cheffe de division, développement social  
Service du développement des communautés

MCD/